CHEMIN DE FER

A ATLANTIQUE!
RSIONS D'ETE.

pposez-vous durant cette
ous promener sur le St-
r le lac Champlain, aux
s, aux Montagnes Vertes
gnes Blanches ou dans d'au-
s ? Alors, avant d'acheter
adressez-vous au bureau des
anada Atlantique, bâtisse
use, au coin des rues Sparks
ui avoir des prix exception-
as, etc.
ivrons des billets pour tous
mer, à des prix excessive-
s.
elons l'attention du public
nifiques excursions suivan-
avers les Rapides du St-

ns fait nos arrangements
ur GATINEAU qui marche-
par semaine entre Clark's
ontréal jusqu'au 1er Octo-
. Le vapeur quittera son
les Mardis, Jeudis et Same-
ée des trains du matin,
oston, New-York, Ottawa,
de tous les points inter-
sautera les Rapides, arri-
réal vers trois heures p. m.
eront délivrés par cette
Québec, tous les points du
aussi pour tous ceux du
r Intercolonial.
xcursion du Samedi à
illet bon pour partir par
Samedi, voyage complet
e, par bâteau en sautant
ou par la rivière Ottawa
r Navigation Co.) et re-
ferrée, par le train du
, ou par les rapides du St-
ar l'Ottawa River Navi-
viâre Ottawa).
awa à Valleyfield et retour
een's Hotel inclus. Billet
us les trains du Samedi et
di. Les Rapides du Co-
Valleyfield sont devenus
la présence de la Perche
eurs eaux.
nde du public, de bons
fournis.
awa à Rouse's Point et
t bon pour trente jours
Hotel, situé au pied du
in est le meilleur dans le
w-York, pêche et naviga-
es.
awa à Rouse's Point et
compris à Windsor Ho-
n pour le Samedi, retour
lundi.
K ISLAND PARK
le St-Laurent, à deux
st de Valleyfield, devient
ur plus renommé, comme
e nique. Pour circulaires
s'adresser à l'agent le
à
ERLAIN, S. EBBS
Agt. Pass. de la ville
Agt. Gén. des Pass.

LAROSE
Auditeur, Syndic

SURANCE
EU, VIE ET ACCIDENT,)

ue Rideau
E 189.
tions faites promptement

s et Bijouteries
t de toutes qualités. Seront
ur cent au dessous des prix
aque Article est garantie tel
inon l'argent vous sera remis
Z, No. 30 rue Rideau, (près
eurs.) Réparations de Mon-
es garanties et à des prix

HEMIN DE FER
RCOLONIAL

entre l'Ouest et tous les
du St. Laurent, de la Baie
province de Québec ; ainsi
au Brunswick, la Nouvelle
u Prince Edouard, le Cap
es de la Madeleine, Terre-
Pierre.
press quittent Montréal et
jours (dimanches excepté)
estination de tous ces points
t de chars, en 27 heures et

trains express directs sur le
ercolonal sont brillamment
ctricité et sont chauffés par
à locomotive même, ce qui
blement au confort et à la
geurs.
ns directs sont attachés de
et dortoirs, nouveaux et
e que les chars salons pour

ner les plus en vogue, ainsi
de pêche les plus recherchés
route de l'Intercolonial qui

s expéditeurs est appelée
s facilités offertes pour e
arine et en général de toutes
à destination des Provinces
neuve, aussi pour l'expor-
et des produits expédiés aux
rope.
informations concernant le
e s'adresser à
nt des billets,
arks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q
Jacques, en face du
Lawrence Hall, Montréal
, Surintendant Général,
min de Fer,
18 Juin, 1891.

D'OMNIBUS
tre-Dame, Chemin de
Montreal,
artiront du bureau de pose
es, lorsque la température
1,30, 2,00 et 3,20 p. m.
4,30, 5,00 et 5,30.
LANDRY & THOMPSON

G. PHILBERT.

IMPORTATEUR

DE

TAPISSERIES

Americaines, Anglaises, Ecossaises

Coin des rues

Dalhousie et Saint-Patrice

OTTAWA.

Peintures préparées,
Peinture,
Tapisseries,
Vitres,
Mastic,
Pinceaux,
Huile,
Etc.

ARTICLES.

De Peinture en General

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA.

EN MEME TEMPS

Que mon grand deballage de Chapeaux, j'offre des centaines de Jaquettes en drap, de Dolmans et de Ulsters, depuis $1.00 et au-dessus ; le tout d'une valeur superieure. Un assortiment complet de Linge de Dessous pour Dames et Enfants. Une enorme quantite de marchandises de Laine et de Fantaisie de Berlin, le tout nouveau, choisi et a bon marche. Aussi des Corsets, de la Bonneterie, des gants, des Mouchoirs et d'autres marchandises de saison, toutes vendues AU PLUS BAS PRIX

Venez visiter notre magasin remarquable, examiner nos marchandises et nos prix. Soyez votre propre juge et achetez seulement ce qui vous convendra chez

WoodcocK

312, 314, 316, 318 Rue WELLINGTON.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSEE GEOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

Un remède de 1 sou pour le nez est le meilleur, le plus agréable à prendre et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié affranchi à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. Hazlitine & Co., Pharm., B. D. ROPA.

A cette vue, le père, terrifié, sentit sa raison se troubler ; mais il se remit bientôt et courut avertir les voisins. L'un d'eux alla immédiatement chercher le docteur Rivard. Celui-ci reconnut de suite que les malades souffraient des effets d'un poison et leur fit prendre quelques vomitifs.

Après quelques recherches on reconnut que la soupe que les malades avaient mangé avait été faite avec un chou sur lequel du vert de Paris avait été versé pour le préserver des insectes pendant sa croissance. Le Père Jobin du Séminaire Saint Louis de France, frère du précédent, fut mandé en toute hâte ; mais orsqu'il arriva, les malades était déjà beaucoup mieux et en bonne voie de guérison. M. Jobin, père, le seul de la famille qui n'avait pas mangé de soupe, ne fut pas malade. Mme Jobin a été très malade, ainsi que ses deux plus jeunes enfants, et on a craint pendant quelque temps pour sa vie.

Ce matin tous les malades étaient hors de danger.

—Ce matin, les pompiers ont fait une magnifique parade sur le Champ-de-Mars en l'honneur de nos visiteurs d'Hamilton et des officiers de la *Tourmaline*.

Le gouverneur général, qui y était présent, a saisi cette occasion de féliciter le chef Benoit sur la bonne tenue des pompiers.

Le gouverneur est ensuite allé visiter le couvent d Hochelaga, le Victoria Rink et le terrain de l'Exposition.

Il partira ce soir pour Québec et samedi pour Ottawa.

—Une bagarre sanglante a eu lieu la nuit dernière sur la rue Fortier.

Le constable Hogue, qui était alors de service dans les environs, entendit crier : "Police ! police !" Il s'y rendit en passant par la rue St-Constant.

En arrivant sur le théâtre du drame, M. Hogue aperçut une foule de personnes poursuivant un individu qui se sauvait nu-tête et chacun criait : "Arrêtez le ! arrêtez-le, c'est un meurtrier !"

Le constable opéra immédiatement l'arrestation du fugitif et on lui fit connaitre la gravité de son crime.

Le prévenu est un italien nommé Henri Peccochi, âgé de 44 ans. Il est accusé d'avoir, à la suite d'une violente querelle avec un nommé George Potter, poignardé ce dernier avec intention de le blesser mortellement. Potter porte au visage quatre plaies profondes et encore saignantes, infligées avec un couteau à ressort. Le malheureux italien a ensuite plongé son couteau dans le côté droit de sa victime. Heureusement, Potter n'est pas mortellement blessé, mais il souffre cruellement des trois autres plaies sur le corps, fruit de la haine de ce misérable italien.

Henri Peccochi se dit innocent et subira son procès vendredi, le 25 courant.

Potter porte huit plaies, dont quatre au visage et quatre sur le corps.

Nouvelles de Quebec

QUEBEC, 23 sept. :—L'hon. juge Jetté est arrivé en cette ville hier pour prendre part aux délibérations du conseil de l'instruction publique.

—On a trouvé dans les townships de Tadousac, Berjeronnes et Escoumins quatre riches mines de Mica. Ces mines sont d'une richesse considérable, et elles ont été examinées par des capitalistes américains, qui, dit-on, ont l'intention de les acheter.

—Les amis de l'hon. Blanchet, lui ont offert un dîner, hier soir, à l'occasion de sa nomination de juge de la Cour du Banc de la Reine.

—Hier matin, les employés de l'usine de MM. Carrier & Lainé, ont trouvé un chapeau flottant sur l'eau, près du quai de la fonderie.

Un peu plus tard on trouva une paire de chaussures sur le quai.

Après quelques recherches, on a constaté que ce chapeau et ces chaussures étaient celles d'un jeune homme de Lévis employé de l'usine Carrier & Laine & Cie et qui demeure sur la rue St-George. Après informations prises auprès de sa famille et un de ses frères on a constaté que le dit jeune homme était absent de la maison depuis dimanche soir.

Vers neuf heures, dimanche soir, dit on, il aurait dit à sa mère, en lui donnant son argent et sa montre, je m'en vais ; vous ne me reverrez plus, et sur ces mots il sortit de la maison en courant. Alors son beau-frère qui était là s'est élancé aussitôt à sa poursuite mais vainement.

On pense que le malheureux était atteint de folie. On fait des recherches actives pour le retrouver.

Le malheureux s'est il suicidé ou se cache-t-il quelque part pour faire croire à son suicide? Les événements nous l'apprendront.

COURRIER DU JOUR

LES VOLEURS AU MISSOURI

Un vol à main armée et d'une audace vraiment extraordinaire a été commis vers deux heures et demie du matin, dans un des plus importants hôtels de Saint Joseph, (Missouri).

Trois individus, le visage partiellement caché par des foulards, sont entrés dans le bureau du Pacific Hotel, qui reste ouvert toute la nuit. Tirant de gros revolvers de leurs poches les malfaiteurs ont mis le commis de service, le garçon de comptoir et quelques voyageurs attardés au bureau, en demeure de lever les mains en l'air. Ensuite, tandis que l'un des voleurs gardait les voyageurs, un autre obligeait le commis à ouvrir le coffre-fort et s'emparait d'une somme de $800 et de plusieurs objets de grande valeur, et le troisième volait au garçon de comptoir une épingle de cravate en diamant et une somme de $50.

Les malfaiteurs sont sortis ensuite tranquillement en emportant leur butin, et il n'a pas été possible depuis de retrouver leurs traces.

UN LYNCH EN PLEIN MIDI

Un lynch des plus dramatiques a eu lieu à Darlington (Wisconsin).

A midi précis, une foule exaspéré a enlevé de vive force aux mains du shérif un nommé Anton Sieboldt, détenu pour avoir assassiné mercredi dernier un fermier du nom de James Meighan. Sieboldt a été conduit devant le temple protestant de la localité et pendu aussitôt à un arbre sans plus de formalités.

Il parait que Sieboldt, même avant l'assassinat de Meighan, avait une réputation détestable dans toute la région, et ses parents n'ont pas manifesté, dit-on, grand chagrin en apprenant qu'il avait été lynché. On prétend même que son père aurait dit que la foule avait eu probablement raison.

Ce lynch a causé la plus grande sensation à Darlington et pendant toute la journée les rues de la ville étaient encombrées de personnes accourues de toute la région environnante. Sieboldt était employé comme garçon de ferme par M. Meighan, et il l'a tué à coups de barre de fer, au cours d'une querelle, dans un champ, près de la petite ville de Wilow Springs.

VIVANT AVEC UNE BALLE DANS LA CERVELLE

On vient de découvrir, qu'un nommé Charles Borowsky décédé ces jours derniers à Sioux City (Iowa), a vécu pendant vingt-neuf ans avec une balle dans la cervelle.

Presque au début de la guerre de sécession, Borowsky a été blessé d'un coup de révolver au côté gauche de la bouche, et depuis lors, il a constamment éprouvé les plus vives douleurs à la tête chaque fois qu'il se couchait ou qu'il penchait la tête du côte droit. Jamais de son vivant, on n'a pu se rendre compte de l'endroit précis, dans lequel la balle s'était logé. Mais, avant de rendre le dernier soupir, Borowsky a demandé que l'on fit son autopsie après sa mort et que l'on recherchât la balle. Or, les chirurgiens qui viennent de procéder à cette opération ont constaté avec stupéfaction que la balle, entrée par la bouche, s'était dirigée vers le haut de la tête, avait traversé l'orbite de l'œil gauche et était allée se loger du côté droit dans la partie vitale de la cervelle où elle s'était enkystée.

Cette découverte a causé une grande sensation parmi les médecins de Sioux City et des environs, qui déclarent que le cas est sans précédent. On cite bien quelques cas de personnes ayant vécu plus ou moins longtemps avec un corps étranger dans la partie supérieure de la cervelle, mais ils diffèrent complètement du cas de Borowsky, dont le cerveau avait été traversé intérieurement d'un côté à l'autre par une balle de gros calibre.

NOUVELLES DE LA GREVE

Les grévistes après s'être réunis hier au Rideau Rink, dans le plus grand ordre, ont reçu de M. Major, préfet de comté, la nouvelle que les patrons des scieries étaient prêts d'accorder à midi, quinze minutes en plus aux grévistes pour aller dîner. A la nouvelle de cette première concession, le comité de la grève a nommé un sous-comité, avec mission d'aller aujourd'hui matin dire aux patrons que tous les hommes se rendraient à l'ouvrage, si le temps de 10 heures était accepté.

On rapporte que M. Macintosh aurait dit à quelqu'un dans les couloirs de la Chambre qu'il avait fait tous ses efforts pour régler la difficulté, dans les intérêts des contribuables d'Ottawa. D'après son idée, les patrons des scieries n'ont pas agi avec les membres du comité comme ils auraient dû le faire ; ils se seraient montrés cassants, inexorables, et auraient donné leur réponse définitive. Alors comment se fait-il qu'aujourd'hui, ces patrons déterminés hier, abandonnent leurs positions et envoient des concessions aux grévistes ?

Si les propriétaires des scieries, ajoute M. Macintosh en terminant, s'étaient montrés un peu plus souples et avaient mis un peu plus d'huile sur les gonds, la grève serait terminée et chacun des grévistes retourné à son travail ; la paix, la concorde, l'ordre et la prospérite seraient rétablis à la satisfaction unanime de toute la population, riches comme pauvres, patrons comme ouvriers.

COMITE CIVIQUE DES TRAVAUX

Le comité civique des Travaux Publics, s'est réuni hier soir ; étaient présents les échevins Hutchison (président) Devlin, Butterwork, Grant, Hill, Fraser, le Maire Birkett et l'ingénieur Perrault.

La discussion s'engage sur l'égoût de la rue Sparks ; l'échevin Hill, secondé par l'échevin Butterworth, propose que les travaux de la partie de l'égoût à faire sur la rue Sparks entre les rues Metcalfe et Elgin, soient faits à la journée, sous la direction de l'ingénieur de la ville.

Le maire Birkett s'oppose à cette motion, vu que le prix de ces travaux n'est pas encore établi ; il demande que le comité des Travaux Publics consulte le Conseil-de-Ville. Il dit que si MM. O'Leary ne peuvent entreprendre ces travaux aux prix fixés, comment la ville pourra t elle les faire et y gagner quelque chose. Il propose une convocation spéciale du Conseil-de-Ville, pour résoudre la question.

Quoique plusieurs membres du comité s'opposent à la discontinuation des travaux, il est décidé que le Conseil-de Ville sera convoqué pour régler le différend.

M. Byrch demande que l'on construise l'égoût de l'église méthodiste de la rue MacLeod ; sa demande est renvoyée aussi devant le Conseil de Ville.

CORRESPONDANCE

M. LE DIRECTEUR,

Dans votre numéro de votre estimable journal du 21 courant, je remarque que M. J. H. McArthur revient à la charge contre la Société "The Progressive Benefit Order," avec une épithète qui n'a ni queue ni tête. Ce monsieur est, soit intéressé dans les compagnies d'assurances, ou il se fait le vil outil de certaine agente, qui prévoient pour notre Société, un succès et une prospérité assurés et d'un autre côté, la ruine des compagnies d'assurances.

Votre correspondant de Cleveland nous dit :

"J'ai eu l'occasion de lire une circulaire de la "Progressive Benefit Order" et j'y trouve que les grands profits sont prélevés principalement sur les pauvres membres, qui sont privés de leurs droits et avantages par suite d'un manquement de leur premier paiement de cotisation. Conséquemment : le malheur des uns fait le bonheur des autres."

Quelle farce : Les grands profits sont prélevés sur les pauvres membres, et les petits profits où sont-ils prélevés ? chez leurs voisins. Je suppose.

Je suis d'accord avec lui sur sa dernière phrase : le malheur des uns fait le bonheur des autres. C'est ce qui arrive dans toutes Sociétés de bienfaisance. A la mort d'un de ses membres, les malheureux sont ceux qui paient l'appel qui leur est fait.

(Pauvres comme riches) et les heureux sont ceux qui reçoivent le magot. Si un membre ne rencontre pas ses obligations a temps, il paie des amendes, s'il ne fait pas face aux cotisations que la société lui impose ; il est mis hors de la Société.

On entendra dire très souvent, dis donc ! tel membre de telle société est mort ! comment se fait-il ! les héritiers n'ont rien reçu? Non, il n'était pas en règle avec la Société. Ainsi, après avoir payé pendant plusieurs années ce membre, ou plutôt les héritiers perdent $500, $700, ou $ 00, selon la société à laquelle il appartenait, et ces argents avec les contributions du défunt demeurent dans les fonds de la société. Dans ce cas M. McArthur, c'est le malheur d'un qui fait le bonheur des autres. Dans la "Progressive Benefit Order," c'est absolument la même chose ; si ce n'est que nous payons nos membres chaque année avec cette différence, que nous n'exigeons pas qu'ils meurent, nous leur laissons la vie ; de sorte que, s'ils désirent nous rejoindre, le champ leur est ouvert. C'est agréable n'est ce pas M. McArthur? *It is mouth trying !* Dans sa première lettre, M. McArthur nous dit qu'une certaine société dans le genre de la "P. B. O." avait cessé d'exister, laissant un passif de $29,000 et un actif de $30,000 (en argent bien entendu) mais après tout, ce a n'était pas vilain ! car ce genre de société ne tiennent pas (d'Ohio Grindstones in stock) cette société était en état de payer 97 cents dans la piastre à ses créanciers. M. McArthur qui a habité Ottawa, a dû être témoin de bien plus mauvaises banqueroutes. Je cesse, car c'est déjà trop long. Je crains d'abuser de votre bonté M. le Directeur, et je termine en priant M. McArthur de nous envoyer son adresse, nous lui ferons parvenir tous les documents nécessaires pour le convaincre et nous sommes certain qu'il joindra notre société avant longtemps. Mille et mille fois merci.

Je suis, Votre etc.,
H. L. PINARD,
D. U. O. P. B. O.

NOUVELLES LOCALES

—Demain sur les terrains de l'Exposition ouvrira l'Exposition Centrale Canadienne pour la quatrième fois, depuis sa 1ère inauguration. Tout concourt à lui assurer le plus grand succès. Une grande activité règne dans les différents départements. Les entrées n'ont jamais été si nombreuses ; le nombre des exposants dans toutes les branches est énorme. On a renoncé cette année à une ouverture officiel e ; les portes seront ouvertes au public, dès huit heures du matin.

Durant tout le temps qu'elle durera, les plus beaux amusements et les plus jolies récréations seront tous les jours offerts à la foule des visiteurs.

Un nouveau magasin avec un stock complet de tweeds d'Ecosse et d'Angleterre. Draps à paletots et à habillements.

Habillements pour hommes et pour enfants.

Nous commencerons les affaires dans la première semaine du mois d'octobre dans le *block Featherston* No 122 rue Rideau, porte voisine du magasin de fruits de l'échevin Borthwick.

CHABOT & CIE

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE

A l'ouverture de la séance cette après-midi, M. Lister propose la motion dont il a donné avis, hier, accusant M. Haggart d'avoir eu un intérêt dans le contrat de la section B du Pacifique. I propose que le comité chargé de faire l'enquête demandée se compose de MM. Mills, Edgar, Barron et Lister qui n'auront pas droit de vote, et de MM. Dickie, Wood, Girouard et McLeod.

M. Haggart répond et nie d'abord catégoriquement l'accusation. Il explique ensuite qu'en 1880, il a déjà eu occasion de répondre sous serment à la même accusation devant une commission chargée de faire une enquête dans certaines affaires du chemin de fer du Pacifique. Plus tard, un journal dans son comté ayant fait des insinuations à ce sujet, M. Haggart dit qu'il a fait alors une déclaration à l'effet qu'il n'avait jamais eu d'intérêt dans un contrat ou sous contrat, qu'il n'avait jamais reçu un sou d'aucun entrepreneur pour ses services en rapport avec la compagnie du Pacifique, comme membre du Parlement. Plus tard à Winnipeg, M. McLaren lui-même a été examiné sous serment dans une certaine cause et là il eut occasion de nier les mêmes accusations.

Lorsque M. McLaren est devenu membre de la société qui a construit la section B, M., McLaren a chargé M. Haggart de voir à la préparation de l'acte de société, et pendant les sept ou huit années suivantes, il a continué à agir comme agent de M. McLaren et à surveiller ses intérêts.

Les sommes qu'il a reçues pour ses services à ce sujet s'élèvent à $1200 environ, montant couvrant tout au plus ses dépenses de voyages et frais d'hôtel. M. Haggart dit qu'il a eu d'autres transactions moné aires avec M. McLaren, mais aucune d'elles n'avait le moindre rapport avec le contrat de la section B du Pacifique, et il n'a jamais eu connaissance que les entrepreneurs de cette section aient jamais souscrit au fonds d'élection du gouvernement. S'il s'l'ont fait, ce n'a certainement pas été par son entremise.

Sir John Thompson dit qu'il est nécessaire, avant de voter sur cette motion de considérer l'opportunité de faire une enquête dans des affaires toutes personnelles entre un membre de cette Chambre et une société d'entrepreneurs en sa qualité professionnelle. Il croit qu'il n'y a aucun fondement pour une question de privilège dans l'accusation de M. Lister. C'est une vieille affaire qui est déjà venue devant la Chambre et sur laquelle les électeurs de M. Haggart ont déjà plusieurs fois rendu leur verdict, et exonéré M. Haggart de tout blâme. Les libéraux n'étaient pas si chatouilleux sur les points de morale en 1878, lorsque trois membres de leur parti, les honorables MM. Vail, Jones et Anglin furent trouvés coupables l'avoir eux-mêmes accordé des contrats d'impression considérables pour plusieurs milliers de piastres à une imprimerie dont ils étaient eux-mêmes propriétaires. Aucun membre libéral n'a voté alors pour chasser de la Chambre Anglin, Vail et Jones.

Dans le cas actuel M. Lister n'accuse pas le gouvernement d'avoir été amené à rendre aucune décision injuste au sujet des réclamations des en repreneurs, et la Chambre ne serait pas justifiable d'accorder l'enquête demandée sur une accusation aussi incomplète, vu surtout la période avancée de la session.

En conséquence Sir John Thompson propose que le comité demandé ne soit pas accordé, mais que la Chambre passe aux ordres du jour.

M. Laurier dit qu'il ne croit pas que la période avancée de la session soit une raisonnable pour refuser l'enquête demandée. Il comprendrait que le gouvernement refuse sur une question de principe, mais la question de temps ne doit pas entrer en considération, lorsqu'il s'agit de faire une enquête sur une accusation aussi grave.

Le devoir de ce parlement est de se guider sur le parlement anglais en pareils cas. La règle qui prévaut en Angleterre est que la Chambre des Communes ne tolère pas dans son sein aucun membre qui s'est déshonoré de quelque façon que ce soit, et les précédents de toute sorte sont nombreux à ce sujet. Dans aucun cas, on n'a vu la Chambre des Communes en Angleterre user d'expédients pour empêcher une enquête, lorsque des accusations étaient portées contre un de ses membres ou contre un ministre.

M. McCarthy dit qu'il ne voit rien dans l'accusation qui mérite une enquête, et quand bien même l'accusation serait prononcée, a faute ne serait pas suffisante pour faire exclure le Maitre-Général des Postes.

Sir Richard Cartwright dit que le ministre de la Justice montre bien peu d'anxiété de purifier l'atmosphère politique en s'opposant à la demande d'enquête de M. Lister. Il dit qu'il est temps pour la bonne réputation du Canada que tous les coupables reçoivent la punition de leurs méfaits.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, la discussion a été continuée par MM. Casey, Girouard, et Lister. Ce dernier termine en disant qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes :

Qu'en l'année 1879, MM. Alexander Manning, Alexander Shields, John James Macdonald, Alexander McDonell, James Isbester et Peter McLaren ont conclu un contrat avec le gouvernement du Canada pour la construction d'une partie de chemin de fer du Pacifique Canadien entre Port-Arthur et le Portage du Rat, connue sous le non de section B.

Que le dit contrat et les travaux s'y rattachant ont été complétés par les dits entrepreneurs pour lesquels ils ont été une source de profits considérables.

Que pendant toute la période couverte par le dit contrat, l'honorable John G. Haggart actuellement ministre des Postes et membre du Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada, était et est encore membre de la Chambre des Communes pour la division-sud de Lanark.

Que le dit honorable John G. Haggart est devenu et a été avantageusement intéressé dans les profits du dit contrat qui sont devenus à former la part inscrite au nom du dit Peter McLaren, et qu'il a reçu de forts montants à même des dits profits, et qu'il a autrement retiré des avantages pécuniaires directs et considérables des dits profits.

Que pendant l'exécution des dits travaux, et pendant que le dit honorable John G. Haggart était intéressé comme susdit, des membres de la dite société furent invités par des membres du gouvernement du Canada à contribuer largement pour des fins politiques, et que ces contributions furent payées à même les deniers de la dite société et portées au compte des profits de la dite société, à la connaissance et avec le consentement du dit honorable John G. Haggart ; et que pendant que les dites contributions étaient ainsi demandées et payées, les dits entrepreneurs associés étaient de diverses manières sous la dépendance du gouvernement à cause de diverses questions non réglées et en conflit au sujet du dit contrat, lesquelles questions, à l'époque de ces contributions ou subséquement, furent réglées d'une manière favorable aux dits entrepreneurs.

En conséquence il demande qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir de toutes les dites allégations ; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, d'interroger les témoins sous serment ou affirmation, d'employer des sténographes pour prendre la preuve qu'il jugera nécessaire ; de faire imprimer la preuve de jour en jour pour l'usage du comité ; de rapporter au long la preuve faite devant lui, ainsi que les délibérations du comité et le résultat de ses investigations.

A 10.30 heures, la Chambre est appelée à voter et adopte l'amendement de Sir John Thompson par 102 voix contre 78.

M. Amyot reprend ensuite la discussion des rapports du comité des Privilèges et Elections.

Après le discours de M. Amyot Sir A. P. Caron propose l'ajournement du débat, et la séance est ajournée à 2 hrs. A. M.

—La cour de Révision s'est réuni hier soir et a autorisé la construction de plusieurs trottoirs et de deux ou trois petits égouts.

REVOLUTION DE Photographie S AU GRAND MARCHE

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

IMPORTANT

A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.

Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

VENTE A BON MARCHE

de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

Pots à eau	depuis	$2.75	en montant	
Porte-cornichons	do	1.00	do	
Beurriers	do	2.00	do	
Couteaux de table	do	3.50	do	
Couteaux de dessert	do	3.00	do	
Cuillers de table	do	3.50	do	
Cuillers de dessert	do	3.00	do	
Cuillers à thé	do	1.50	do	

Aussi un assortiment complet de jumelles et de lorgnons en nickel, en or et en acier.

Réveille matin en nickel réduits à $1.35

P. S.—Montres, pendules et bijouterie, réparées au plus bas prix.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

X X

OAK HALL

332 Rue Wellington.

Salon de Hardes Faites

Pour garder le pas avec les grévistes et cela avec raison, Oak Hall a baissé ses prix.

Venez donc voir ce que j'offre à vos regards en fait de hardes, de chemises et de corps tricotés.

E. J. LeDAIN.

X X

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux

DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET

Voitures de plaisir couvertes et ouvertes

Résidence : 307 rue Rideau.

Commandes reçues aux No 157 rue Spark

OTTAWA.

ECOLE DU SOIR

PREPARATIONS aux Examens du Service Civil et à ceux des différents Brevets.

Cours Classique et Scientifique, programme complet.

Leçons particulières ou en classe.

TERMES MODÉRÉS.

Prof. Chas. Prevot,

Au bureau du journal "Le Canada."

L'Huile de Berthé qui flotte au fond de notre pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. Frère, 16, rue Jacob, Paris.

Elle ne se vend qu'en flacons accompagnés d'une instruction.

Pour les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoïdes Hémorrhagies Inflammations

SERVEZ-VOUS DE

POND'S EXTRACT

Demander le Pond's et ne prendre rien autre.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote* de *Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des affections du Larynx, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans lesquelles la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

VENTE EN GROS : MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — Au détail, dans les Pharmacies.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en règlant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif *le plus efficace* contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments dosimétriques du Dr BURGGRAEVE.

LA COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTRÉAL.

Exposition Provinciale

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Du 17 au 25 Septembre 1891.

PRIX OFFERTS $25,000

GRAND CONCOURS

De Chevaux, de Betes a Cornes, De Moutons, de Volailles, Etc. Beurrerie en Operation, Machines en Mouvement, Procedes de Fabrication.

Attractions Diverses.

MUSIQUES MILITAIRES ET AUTRES

Le navire de guerre "Canada" de l'escadre de la station de l'Amérique du Nord sera dans le port.

LE PHONOGRAPHE MERVEILLEUX.

Détails complets plus tard.

TERRAINS DE L'EXPOSITION

Convenablement situés près de la ville et touchant au parc Mont Royal.

Passages réduits par bateaux et chemins de fer.

Excursions à bon marché, de toutes les parties du pays.

Admission chaque jour, 25cts.

Ceux qui ont l'intention d'exposer devraient faire leurs entrées sans retard.

Pour toutes informations, s'adresser à

S. C. STEVENSON,
Gérant et Secrétaire.

L'hon. LOUIS TOURVILLE, Président,
76, rue St. Gabriel, Montréal.

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien. Dimanche. Hebdomadaire.

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur et moins cher des journaux publiés en Amérique

Quotidien et Dimanche, un an	$5.00
" " 6 mois	2.50
" " 1 mois	.45
Quotidien seulement, un an	3.00
" " 4 mois	1.00
Edition du Dimanche, un an	2.00
Hebdomadaire, un an	1.00

Demandez la circulaire du PRESS.

Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses Addressez,

THE PRESS,
POTTER BUILDING 38 Park Row
New-York

PISO'S CURE FOR La Meilleur Cure de la tousse
En vente dans toutes les pharmacies.
CONSUMPTION
25 CTS.

:-Cartes Professionnelles-:

H. CHATELAIN.

Avocat, Notaire, Etc.

569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA

Argent à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.

COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.

—HEURES DE CONSULTATIONS—

8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M.

M. McLEOD, C.R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B

AVOCAT, Etc.

BUREAU : 19 RUE, ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL

Argent à Prêter.

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC.

—BUREAU—

31 Scottish Ontario Chambers Ottaw